

*Table-ronde francophone sur la régulation des plateformes pour
l'information comme bien public*

Paris, 21 février 2023

9h -12h15

M. Tanor Thiendella FALL (Sénégal), Président du Réseau des
compétences électorales francophones (RECEF), Directeur général des
élections du Sénégal (à distance)

Résumé : L'intégrité électorale et la désinformation

L'intégrité électorale et la désinformation sont deux concepts qui sont étroitement liés car la désinformation peut menacer l'intégrité des élections.

L'intégrité électorale est l'idée que les élections doivent être libres, justes et transparentes, et que chaque vote doit compter de manière égale. Elle fait appel à des principes tels que : le professionnalisme et la rigueur, le comportement éthique, la transparence, le respect des principes de la démocratie électorale.

La désinformation quant à elle, est la diffusion intentionnelle d'informations fausses ou trompeuses dans le seul but de détourner les électeurs de l'objectif principal. La désinformation peut se produire à diverses étapes du processus électoral, notamment pendant la campagne électorale, le jour des élections et le dépouillement des bulletins de vote.

Le défi de l'OGE pour faire face au phénomène de la désinformation réside dans le respect de ses missions par une application non tendancieuse de la loi électorale. Cela passera nécessairement par le respect de son rôle prépondérant dans la gestion de l'intégrité électorale et une formation à l'endroit des acteurs, sanctionnée par un programme d'éducation électorale.

La désinformation portée par les acteurs du processus peut porter un sacré coup sur l'intégrité si, en face, les acteurs ne sont pas bien informés de la réalité. Elle peut également saper la confiance du public dans le processus électoral, ce qui peut avoir des conséquences négatives à long terme pour la démocratie.

Pour protéger l'intégrité électorale, il est important de sensibiliser les électeurs et de mettre en place des mécanismes pour vérifier l'exactitude des informations avant et après les élections.

Les gouvernements, les organisations de la société civile et les médias peuvent tous jouer un rôle important dans la protection de l'intégrité électorale en veillant à ce que les informations diffusées soient exactes et en encourageant la participation civique dans le processus électoral.

Par ailleurs, au-delà de ses missions traditionnelles, il s'avère important de lutter contre la désinformation électorale pour protéger l'intégrité des élections et préserver la démocratie. En effet, Lutter contre la désinformation revient à établir des stratégies proactives, réactives et collaboratives.

En ce sens, l'OGE doit adopter des mesures de prévention par le système de l'information. Parce qu'il maîtrise mieux les lois, les règlements et les pratiques touchant aux élections, il incombe aussi, à l'OGE de disséminer l'information dont les candidats et l'électorat ont besoin.

Au-delà de cette prévention, l'OGE doit poser des actions pour endiguer la désinformation :

Éduquer les électeurs

Encourager la transparence

Renforcer la réglementation

Encourager les médias à être responsables

Promouvoir la participation électorale

Collaborer avec les plateformes de médias sociaux

Renforcer la cybersécurité

Établir une stratégie de dialogue permanent avec les acteurs pour une réaction immédiate lorsque la désinformation est constatée.

En fin de compte, la lutte contre la déformation électorale nécessite une approche coordonnée et collective, impliquant les gouvernements, les médias, la société civile et les citoyens eux-mêmes car il y aura toujours des aspects de la désinformation qui ne relèveront pas de la responsabilité de l'OGE.